



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 juillet 2009

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - ECOLES - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 10 juillet 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

DELIBERATION D20090271

### SECRETARIAT GENERAL

### DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - ECOLES - MODIFICATION

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu le décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et notamment son article 17 qui précise que le conseil d'école est composé du Maire ou son représentant et un conseiller municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 31 mars 2008 désignant les délégués de la Ville de Niort dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Nathalie BEGUIER, qui a démissionné de son mandat de conseillère municipale ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner le délégué de la Ville de Niort au sein de l'école Jacques PREVERT ;

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Michel PAILLEY a été élu pour représenter la Ville de Niort au sein du conseil d'école de l'école Jacques PREVERT.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**